

JEAN DE TARTAS

Né de 1610 à 1612, fils d'un paysan aisé de Cheraute, près de Mauléon, Jean de Tartas fit ses basses classes dans le collège fondé par les Barnabites à Lescar en 1624.

Il était prébendier de l'église cathédrale Sainte Marie d'Oloron, le 6 décembre 1641, lorsqu'il fut mis en possession de la cure d'Aroue, sur la résignation de Mr. Pierre de Tartas, curé, son oncle.

En publiant *l'Onsa hilceco bidia* (1) en 1666 et *Arima penitentaren occupatione devotaq* en 1672, Jean de Tartasse qualifie toujours curé d'Aroue, *Arueco erretora*.

Il est dit d'ailleurs curé d'Aroue et de Tardets le 20 mai 1673, puis encore curé d'Aroue le 15 décembre suivant et, après 36 ans de séjour, le 21 septembre 1677. Mais il ne devait guère y rester d a v a n t a g e .

En effet, le 23 mai 1683, il adressa à l'Evêque d'Oloron en visite à Aroue un discours où il se qualifie «jadis curé d'Aroue et doyen du clergé de Soule».

Tels sont les divers titres ecclésiastiques de Jean de Tartas, connus jusqu'ici grâce à Julien Vinson (2), Jean de Jaurgain (3) et M. V. Dubarat (4).

Mais voici une autre étape ecclésiastique de Tartas, tout à fait inconnue. Nous l'avons trouvée à Bayonne, dans l'acte ci-après de *l'Etude notariale* Dereboul Detchart.

«18 avril 1662. M.^e Jean Tartas, curé d'Aroue en Soulle, diocèse d'Oloron, ayant été pourvu de la cure de Ste. Grâce de Moncayolle avec son annexe de l'hôpital de S. Blaise de Miséricorde, demande le visa de ces titres à M. Doyharart (Michel), vicaire général à Bayonne, en vertu d'un arrêt de la Cour de Bordeaux qui lui donne

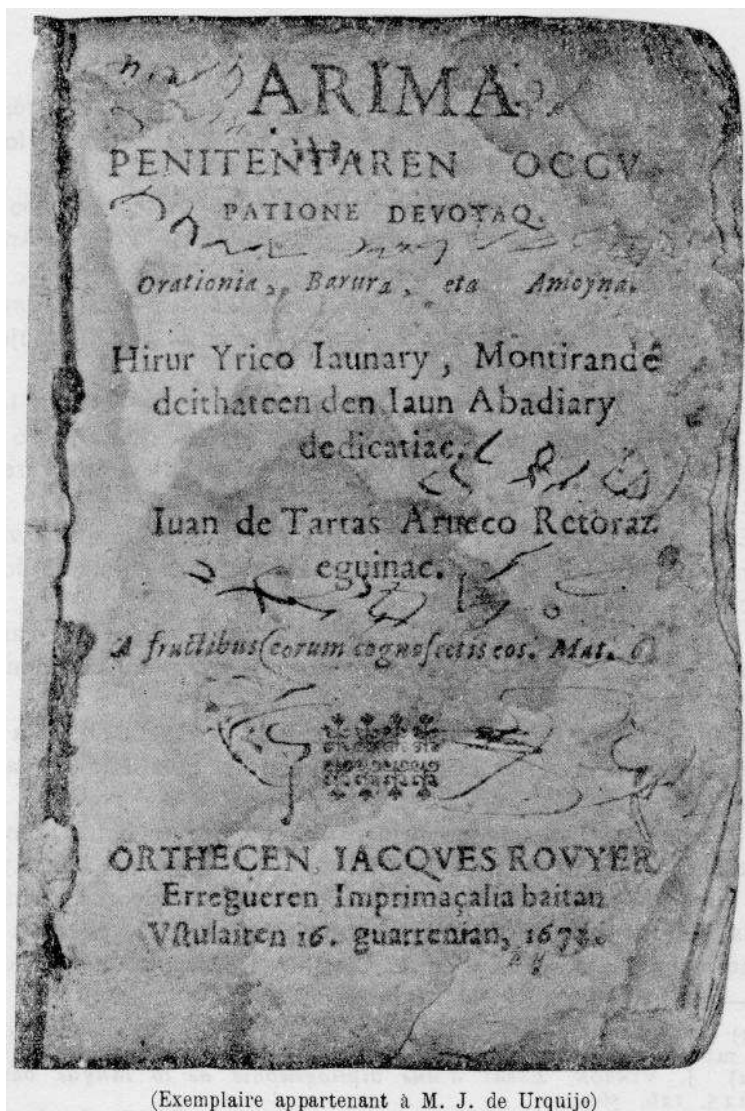
(1) Il y a une édition moderne faite par notre Revue dont quelques rares exemplaires sont en vente à la Sociedad de Estudios Vascos.

(2) J. VINSON. *Essai d'une bibliographie de la langue basque*, pp. 125, 126, 564.

(3) JEAN DE JAURGAIN. *Revue Internationale des Etudes basques*, 1907, p. 25.

(4) V. DUBARAT. *Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, 1895, p. 12.

permission de reclamer ce visa au plus prochain évêque du diocèse d'Oleron, et ressort de lad. Cour.»



Moncayolle est l'une des deux églises paroissiales qui ait pour patronne la Vierge Sainte Engrace, dans le diocèse actuel de Bayonne.

L'église de l'Hôpital Saint-Blaise était appelée, dès le xvi^e siècle, l'église de Sain-Blaise de Miséricorde. La paroisse tire son nom d'un hôpital pour les pèlerins qui, au xvii^e siècle, appartenait aux Barnabites de Lescar. Le 3 février de chaque année, une foule considérable se rend à l'Hôpital de Saint-Blaise pour y vénérer une relique de ce saint et demander à Dieu, par son intercession, la conservation du bétail (1).

Jean de Tartas entra-t-il en possession des cures de Moncayolle et de l'Hôpital Saint-Blaise? Cumula-t-il ces deux titres avec celui de la cure d'Aroue, comme il le fera d'ailleurs, onze ans plus tard, en 1673, avec Tardets? Les pièces d'archives manquent pour l'affirmer.

Mais il est bien difficile de n'y pas croire. Tartas n'aura pas sollicité «un arrêt de la Cour de Bordeaux», pour renoncer en chemin à la réalisation de ses désirs.

J.-J. DARANATZ

(1) *V^emon Eglise de Bayonne*, 1924, p. 98.